



Commission des Forêts d'Afrique Centrale

*Une dimension régionale pour la conservation
et la gestion durable des écosystèmes forestiers*

État d'avancement des activités de la COMIFAC (janvier ~ mars 2016)

Note de synthèse

N° 34

La présente note de synthèse présente l'état d'avancement des activités menées par le Secrétariat Exécutif de la Commission des Forêts d'Afrique Centrale (COMIFAC) au cours du premier trimestre (janvier-mars) 2016. Ces activités s'articulent autour des composantes suivantes : (i) planification, suivi et évaluation de la mise en œuvre du Plan de Convergence 2; (ii) communication, concertation sous-régionale et renforcement capacités; et (iii) coordination de la mise en œuvre du Plan de Convergence 2 et partenariats.

Planification, suivi et évaluation de la mise en œuvre du Plan de Convergence 2

Le Secrétariat Exécutif de la COMIFAC planifie ses activités pour 2016

Le Secrétariat Exécutif de la COMIFAC vient de valider son Plan de Travail Annuel (PTA) pour l'année 2016. Ce PTA a été établi au terme de l'atelier de planification des activités 2016 du Secrétariat Exécutif tenu du 20 au 22 janvier 2016 à Kribi au Cameroun. Il ressort des communications présentées au cours des travaux de cet atelier financé par le projet GIZ appui à la COMIFAC, que le taux de réalisation technique de l'atteinte des résultats du PTA 2015 est estimé à 66%. Aussi, ledit atelier a-t-il permis de planifier les activités du Secrétariat Exécutif pour 2016 en collaboration avec les partenaires d'appui à la COMIFAC. En marge de l'atelier, une visite guidée du Parc National de Campo a été effectuée.

La première campagne du processus de collecte de données pour l'établissement de la situation de référence du Plan de convergence 2 est finalisée

Le Secrétariat Exécutif de la COMIFAC vient de finaliser la première campagne de collecte des données pour l'établissement de la situation de référence des indicateurs du Plan de convergence 2. Cette première campagne qui couvre l'année 2014 a concerné six pays de la sous-région (Burundi, Cameroun, Congo, Gabon, République Centrafricaine, Tchad). La suite du processus se focalisera sur la publication prochaine desdites données en ligne via la plate-forme électronique de suivi-évaluation de la mise en œuvre du Plan de convergence 2. Un consultant informaticien a été recruté à cet effet avec l'appui du projet GIZ appui à la COMIFAC pour assurer le transfert des données vers l'application informatique EXCELL compatible avec la Plate-forme électronique. Par ailleurs, le Secrétariat Exécutif s'attelle à lancer la deuxième campagne de collecte des données qui devra prendre en compte les quatre autres pays de la sous-région.

Le processus pour l'élaboration du Plan d'opérations du Plan de convergence 2 se poursuit

Le Secrétariat Exécutif a finalisé en février 2016 le recrutement du Consultant chargé d'élaborer le Plan d'opérations du Plan de convergence 2. Cette consultation qui bénéficie de l'appui financier du projet GIZ appui à la COMIFAC, a pour objectif principal de procéder à la déclinaison opérationnelle du Plan de convergence 2 de la COMIFAC sur une période de quatre (4) ans, en vue de garantir l'atteinte des objectifs stratégiques et opérationnels du Plan de convergence 2.

Communication, concertation sous-régionale et renforcement des capacités

La COMIFAC révisé sa stratégie de communication

Yaoundé a abrité du 9 au 10 mars 2016, l'atelier de validation de la stratégie sous-régionale de communication révisée de la COMIFAC. Cet atelier a été organisé par le Secrétariat Exécutif avec l'appui du projet GIZ appui à la COMIFAC. En plus de la stratégie sous-régionale de communication révisée pour la période 2016-2020, les participants ont validé le plan de communication biennal 2016-2018 et le plan de campagne pour la vulgarisation du Plan de convergence 2 de la COMIFAC.

L'étude sur l'opérationnalisation de l'OFAC est validée

L'atelier de restitution de l'étude sur le développement institutionnel et le renforcement organisationnel de l'Observatoire des Forêts d'Afrique Centrale (OFAC) s'est tenu à Douala le 27 janvier 2016, organisé par le Secrétariat Exécutif avec l'appui financier du PACEBCo. Au terme dudit atelier, ont été validés le plan d'entreprise de l'OFAC, l'analyse juridique, les propositions pour l'institutionnalisation de l'OFAC et l'audit informatique de l'OFAC. Aussi, une feuille de route pour la mise en œuvre des recommandations de l'étude a-telle été élaborée.

Coordination de la mise en œuvre du Plan de Convergence 2 et partenariats

Le processus d'élaboration des directives sous-régionales sur les EIE lancé

Le Secrétariat Exécutif vient de finaliser grâce à l'appui des ressources du Programme de Promotion de l'Exploitation Certifiée des Forêts (PPECF) financé par la Coopération Allemande (KfW), le recrutement du Consultant chargé de l'élaboration des Directives sous-régionales en matière d'études d'impact environnemental en milieu forestier en Afrique Centrale. Cette consultation a pour objectif de formuler des directives sous-régionales qui proposeront aux pays de l'espace COMIFAC, un référentiel de règles, de dispositifs et des mesures à prendre en vue de se doter d'une réglementation cohérente en matière d'études d'impact environnemental en milieu forestier.

Le projet JICA d'appui à la COMIFAC est officiellement lancé

Le projet JICA appui à la COMIFAC est un projet d'une durée de cinq (5) ans qui bénéficie de l'appui de la coopération japonaise. Il a pour objectif de promouvoir la conservation et la gestion durable des écosystèmes forestiers dans les pays membres de la COMIFAC à travers le renforcement des capacités de l'institution. Son exécution est assurée par un consortium sous la coordination technique du Secrétariat Exécutif. Ledit projet a été officiellement lancé le 26 janvier 2016 à Douala. Cet atelier a été précédé le 25 janvier par le Comité de pilotage conjoint du projet au cours duquel le plan de travail annuel 2016 du projet a été adopté.

Quelques réalisations des programmes/projets coordonnés par la COMIFAC

Le Secrétariat Exécutif a poursuivi la coordination de la mise en œuvre des programmes et projets placés sous sa supervision. Il s'agit du PACEBCo, du Programme de l'exploitation certifiée des forêts (PPECF) et des projets régionaux suivants : REDD+, Centre d'évaluation des politiques REDD+, GIZ appui à la COMIFAC, APA, BSB Yamoussa, Gestion durable des forêts dans le bassin du Congo/FTNS volet RCA et Congo, PFNL, etc.

Pour ces différentes initiatives, des actions ont été réalisées notamment la poursuite des chantiers pour la construction des centres écologiques, des antennes multifonctionnelles et les microprojets dans le cadre du PACEBCo, la tenue du comité de pilotage du projet REDD+ en février 2016 à Douala ainsi que la poursuite de la collecte de données pour l'élaboration des équations allométriques, la deuxième réunion du Comité de Décision et d'Orientation du Projet GIZ appui COMIFAC à Yaoundé, le 24 mars 2016 à Yaoundé, la troisième session du Comité binationale de planification et d'exécution du 15 au 16 février 2016 à Pala au Tchad ainsi que l'appui du projet BSB Yamoussa à la révision des plans d'aménagement des Parcs Nationaux de Bouba-Djida et de la Benoué, les ateliers de lancement du projet APA-COMIFAC-GIZ au Cameroun, Congo et en RDC, les missions préparatoires pour la deuxième phase du programme PPECF, l'atelier national de restitution des résultats du Projet REDD-PAC au Cameroun le 31 mars 2016 à Yaoundé.

Contact

Secrétariat Exécutif

Tél: (+237) 222 21 35 11 Fax: (+237) 222 21 35 12

B.p. 20818 Yaoundé Cameroun

Email: comifac@comifac.org

www.comifac.org

Une dimension régionale pour la conservation, la gestion durable et concertée des écosystèmes forestiers d'Afrique Centrale



Commission des Forêts d'Afrique Centrale

La COMIFAC est une organisation internationale reconnue pour son rôle dans l'intégration sous-régionale en matière de conservation et de gestion durable et concertée des écosystèmes forestiers d'Afrique Centrale. Elle regroupe en son sein dix pays membres partageant un héritage naturel commun. La COMIFAC est née de la matérialisation des engagements souscrits en mars 1999 dans la « Déclaration de Yaoundé » par les Chefs d'Etat de la sous-région.